

MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES DU TARN

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (+ n°affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom : Prénom

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du Vendredi 31 juillet 2020 à 14H30

à Albi, Salle Jacques DURAND, CDOS, 148 avenue DEMBOURG

Signature du donneur de pouvoir

¹ Rayer la mention inutile

² Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.